

## PROTOCOLE SANITAIRE Collège de Rivière Salée

<b>Mesures préconisées par la DASS</b>	<p>Lors de la déclaration d'un cas confirmé de Covid-19 chez un élève, pas de fermeture automatique de la classe. Un protocole de contact-tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif.</p> <p>Les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.</p> <p>Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel dans le respect strict des gestes barrières.</p> <p>A partir du troisième cas confirmé de covid-19 sur une période glissante d'une semaine, fermeture automatique de la classe.</p> <p>La survenue d'un cas confirmé chez l'enseignant n'implique pas forcément la fermeture de la classe (en effet, le contact est considéré comme non à risque car l'enseignant est tenu de porter un masque).</p> <p>Dans le cas d'un élève cas confirmé, véhiculé par un transporteur, le directeur demande à la famille d'informer le transporteur afin que ce dernier puisse mettre en œuvre les recommandations sanitaires.</p>
<b>Mesures prévues au collège</b>	
<b>Gestion des "cas suspects" au collège</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue d'un registre covid-19 avec les cas suspects et ceux confirmés.</li> <li>• Isolement en chambre de repos à l'infirmerie même en cas d'absence de l'infirmière, mettre un masque chirurgical à l'élève et masque FFP2 pour l'infirmière ou la personne surveillant l'élève (masques disponibles dans la chambre).</li> <li>• Prise de température.</li> <li>• Appel au chef d'établissement pour tenir compte de la situation et application du protocole.</li> <li>• Appel aux parents pour qu'ils viennent récupérer leur enfant dès que possible + rappel de la démarche à suivre : renforcement des gestes barrières, appel du médecin traitant et/ou des urgences avec fiche liaison infirmerie, isolement au domicile, attendre l'appel de la DASS pour le dépistage, éviter transports en commun, informer d'une nécessité d'un certificat médical pour un retour dans l'établissement.</li> </ul>
<b>Accès à l'infirmerie</b>	<p>Pendant les heures de cours :</p> <p>Passage par la vie scolaire, l'accompagnateur repart et l'adjoint d'éducation appelle l'infirmière pour savoir si il n'y a pas d'élève en attente (2 élèves maximum en salle d'attente). Si salle pleine, l'élève attendra à la vie scolaire (2 élèves maximum sinon attente le long du bâtiment administratif avec distanciation).</p> <p>Lors de la récréation/pause méridienne : l'élève s'adresse à un adjoint d'éducation pour ouvrir l'accès à l'infirmerie, si il y a déjà 2 personnes en salle d'attente, l'élève attendra le long du bâtiment de l'administration (avec marquage au sol) et l'infirmière gèrera les flux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gel hydro-alcoolique à la rentrée des élèves à l'infirmerie et lavage de mains à la sortie ce qui permettra de faire une éducation individuellement.</li> <li>• Masque obligatoire pour tous les élèves.</li> <li>• Ouverture/fermeture porte par infirmière.</li> <li>• Toilettes condamnées sauf si urgence.</li> <li>• Aération régulière de l'infirmerie au moins 10 minutes à l'arrivée, après la récréation, en fin de matinée, à la pause déjeuner et en fin de journée.</li> <li>• Si évacuation d'un élève, les parents attendront au SAS d'accueil et l'infirmière accompagnera l'élève vers ses parents.</li> </ul>
<b>Accès au collège</b>	<p>Demande faite aux personnels et aux familles : prise de température (en cas de fièvre -température supérieure à 38°C- ou de symptômes, ne pas venir au collège).</p>
<b>Lavage des mains</b>	<p>Il sera systématisé à l'entrée, après les récréations, avant/après la 1/2 pension (accès aux lavabos avec savon et papier pour le séchage des mains).</p> <p>Mise à disposition de gel hydroalcoolique et lingettes dans toutes les salles de classe (à l'entrée en cours, puis à la fin de chaque cours, les élèves nettoient les tables et se lavent les mains).</p>

<b>Circulation</b>	Une salle par classe et sens giratoire pour l'accès aux salles spécifiques (coursives + escaliers) avec marquage au sol. Distance de 1 m entre chaque table de classe.
	Regroupement dans les bâtiments par niveau (élèves de 6ème au bâtiment 3, élèves de 5ème au bâtiment 2, élèves de 4ème au 2ème étage du bâtiment 1 et élèves de 3ème au 1er étage du bâtiment 1).
	Cours de récréation par niveau.
	Aux abords du collège, faire circuler les élèves dès la sortie du collège (avec soutien des auxiliaires de proximité).
<b>Aération</b>	Aération des salles en permanence .
	Brasseurs d'air et clim à proscrire.
<b>Registre traçage</b>	Accueil des visiteurs exceptionnel et registre de traçage pour tout accès d'une personne extérieure à l'établissement.
	Pas de réunions en présentiel.
<b>Masques</b>	Obligatoire pour tout le monde (sauf en EPS avec protocole) à changer toutes les 4 heures au moment de la 1/2 pension.
<b>1/2 pension</b>	Passage par classe et niveau, élèves placés en quinconce à chaque table.
	Tables dédiées par classe en salle de restauration + désinfection des tables après chaque passage par un agent.
<b>Récréations</b>	Cours de récréation par niveau.
<b>EPS/clubs/associations</b>	EPS : protocoles spécifiques en fonction des activités. Dépôt des sacs dans les vestiaires élève par élève.
	Plus de clubs.
<b>Nettoyage des locaux</b>	Désinfection quotidienne (y compris les interrupteurs, poignées de porte et les claviers d'ordinateurs) voir protocole.
<b>Continuité pédagogique</b>	En cas de fermeture de classe ou d'absence d'un élève (car testé positivement ou cas contact à risque), la continuité pédagogique sera organisée : cours accessibles sur pronote ET/OU pochette de travail.